



Procès-verbal d'attribution des postes du Conseil d'Administration de l'Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire

Réunion du 20 septembre 2025

Le 20 septembre 2025, les membres constituant le Conseil d'administration de l'association **Union Régionale d'Art Photographique des Pays de la Loire UR06 (entité de la Fédération Photographique de France FPF)** se sont réunis en présentiel pour procéder à l'attribution des différents postes proposés.

Sont présents à cette réunion : Alain Besnard, Jean Pierre Deroef, Jean Paul Hennion, Joël Lemoine, Pascal Stehly, Christine Touzeau et Jean Veneau

Sont excusés : Alain Beaurain et Benoit Collet

Ordre du jour de cette réunion :

1) Attribution des postes à tenir au Conseil d'Administration.

Le membre le plus ancien ouvre la séance à 11h50, remercie les membres pour leur présence et propose le poste de Président de la Région. L'ensemble des membres est favorable à un vote à main levée à la question « Y a-t-il un candidat pour occuper le poste de Président ? »

Le Président ainsi élu prend la parole, et propose les différentes fonctions à occuper aux membres. Tous les membres sont élus à la majorité des membres présents.

Il en résulte la constitution du CA suivante :

Bureau

Président : Joël Lemoine
Secrétaire : Joël Lemoine
Trésorier : Pascal Stehly

Commissions

Responsable Régional des Compétitions : Alain Besnard
Commissaire Papier Monochrome : Jean Veneau
Commissaire Papier Couleur : Christine Touzeau
Commissaire Papier Nature : Alain Besnard
Commissaire IP Monochrome et Couleur : Benoit Collet
Commissaire IP Nature : Alain Besnard
Commissaire Auteur : Jean-Pierre Deroef
Commissaire Audiovisuel : Jean-Paul Hennion
Commissaire Quadrimage : Alain Beaurain
Responsable ChallengeUR : Gérard Barbier (hors CA)
Webmaster site – Réseaux sociaux – Communication : Joël Lemoine.



2) Première résolution du C.A.

Il a été décidé à l'unanimité d'instituer des réunions en visio-conférence tous les trimestres afin de tenir informés tous les membres du bureau et des commissions.

Les dates seront définies prochainement et envoyées à tous, première ébauche :

- 1^{ère} date le 18 novembre 2025 à 20h00
- 2^{ème} date le 17 février 2026 à 20h00
- 3^{ème} date le 19 mai 2026 à 20h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h20.

Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

Fait à Saint Nazaire le 20 septembre 2025

Le Président de séance
Joël Lemoine Président de l'UR06

Le Secrétaire de séance
Pascal Stehly Trésorier de l'UR06